

1 Préambule

Je me présente, j'ai 21 ans, j'habite au Franches-Montagnes, plus précisément à Saignelégier.

J'ai choisi pour mon travail personnel d'étudier "le Royal". J'ai envie de vous faire partager différentes facettes de ce centre culturel, qui se situe à Tavannes dans le canton de Berne, à environ 30km de Delémont.

Je connais ce lieu depuis plusieurs années grâce à un ami qui y travaille, ma motivation est de découvrir ce bâtiment plus en profondeur. Pendant de longues années, c'était un cinéma, il a été entièrement rénové à la fin du XX^e siècle. Elle est composée actuellement d'une ludothèque, une bibliothèque, un café-théâtre, une salle de spectacle et à nouveau d'un cinéma. Le Royal organise également la fête de la musique à l'extérieur et divers autres concerts auxquels je me suis déjà rendue. J'ai imaginé vous faire découvrir ce projet qui a des sujets intéressants à parcourir.



2 Introduction

Le Royal a été construit en 1917 (inauguré le 24 février 1918) par l'architecte Renck et a occupé une place importante dans l'histoire du septième Art en Suisse. Il remplace l'ancien cinéma « The Royal Vio », devenu trop petit pour divertir les ouvriers de l'industrie (notamment Tavannes Watch et Tavannes Machine) et devient le plus grand cinéma de Suisse Romande.

Le bâtiment a évolué au fil des années. Un dancing y a été ajouté en 1926, et la construction d'une façade supplémentaire côté nord, en 1929, et a permis d'installer une scène dans le cinéma afin de développer des activités culturelles et de permettre la venue d'artistes comme Fernandel ou encore Maurice Chevalier. Le cinéma a encore été agrandi dans les années cinquante et, paraît-il, si les séances avaient du retard, le train attendait en gare les cinéphiles qui rentraient dans la vallée.



La coopérative Migros rachète le bâtiment en 1984 et le cinéma fermera ses portes l'année suivante, car il ne correspondait plus à la réalité sociale et technique. Un groupe de gestion se forma afin de réaliser une dizaine de manifestations cinématographiques par année.



La société « Coopérative Le Royal » a été fondée en 1991 et avait pour travail de rassembler les fonds nécessaires au rachat du cinéma et d'assurer son développement. Elle a

racheté le bâtiment à la coopérative Migros en 1992, dès lors elle commença à y animer des manifestations culturelles.

Le projet de rénovation a vu le jour en 1997, présenté par les architectes Marco Bakker et Alexandre Blanc. Le cinéma se transforme alors en centre culturel abritant un nouveau cinéma, une salle de spectacle, un café culturel, une bibliothèque et une ludothèque et a été inauguré le 9.09.1999

Lors des travaux de rénovations, d'anciennes affiches et de magnifiques fresques ont été découvertes derrière les murs de plâtre. Ces affiches n'ont aucune valeur puisqu'elles sont incomplètes, mais on peut tout de même énumérer les affiches des films :

- La Fugue de Gribouillette, d'Andrée Deed en 1914
- Le Courier de Washington, de Louis Gasnier en 1915
- Judex, de Louis Feuillade en 1916
- Monte-Cristo, de Henri Pouctal en 1917



Certaines de ces affiches sont exposées à l'entrée du Royal.

Actuellement, la coopérative gère l'ensemble du bâtiment. Financièrement, il ne s'en sortent pas trop mal. Ils ont fait un prêt hypothécaire et doivent encore plus ou moins rembourser 13'000 francs. Le Royal propose des parts sociales, le "RoyalClub", ses membres payent mille francs par année et, en contre partie, un spectacle gratuit et un repas annuel leur est offerts. La programmation est soutenue par divers apports financiers.

Le gérant du café, Ivan Vecchi, que j'ai eu l'occasion d'interviewer à ce sujet, m'a raconté une petite anecdote : En 1992, lorsque la coopérative à racheté "le Royal" et a signé les papiers chez le notaire, le lendemain, le chauffage est tombé en panne ! La facture de la réparation a été à leur frais.



Le cinéma

Il a été rénové sur la galerie de l'ancien cinéma et peut accueillir 88 personnes. Le Cinéma Royal est fusionné avec le Cinématographe de Tramelan et les administrateurs se nomment Daniel Chaignat et Pierre-Alain Kessi. Plusieurs séances sont diffusées principalement en français pendant la semaine, on peut même y voir des films en 3D. Comme c'est une petite salle, le son est de meilleure qualité et les séances sont plus conviviales que dans des salles en pleine ville.



Le cinéma est une association qui fait partie de la Coopérative du Royal. Il a changé d'identité peu avant le 09.09.1999 en s'associant avec le Cinématographe de Tramelan. Ces deux cinémas diffusent des films de tous genres, comédie, action, dramatique, triller, et certains films de Série B produits en Suisse. Du côté des finances, une partie est versée par la confédération et l'achat du matériel est quant à lui subventionné par la commune de Tavannes et le canton de Berne.

Depuis 2010, le Cinéma Royal s'est équipé d'un projecteur numérique, capable de diffuser des films en 3D. Ce projet a coûté environ 80'000 francs et ces frais ont été empruntés à la banque. A l'heure actuelle, certaines projections ne sont pas encore disponibles en numérique, et se transmettent toujours par bobines.

Il y a deux catégories de longs métrages, ceux de la semaine, un peu moins connus et parfois en version originale sous-titrée, et ceux du week-end, entre autres les têtes d'affiche. Celles-ci sont diffusées généralement dans la semaine qui suit leurs sorties dans les grandes salles (Genève, Lausanne, etc...) et doivent être programmés au minimum sur 12 séances. (1 mois 2 moi)

Il y a une quinzaine de bénévoles qui assurent la caisse et près de dix opérateurs. Ceux-ci sont rétribués d'une petite somme d'argent tandis que les responsables de la caisse reçoivent une entrée gratuite pour aller voir un film de leur choix.

En fin de séance, le caissier,ère a le devoir de nettoyer la salle. Une personne vient faire le ménage une fois par semaine de fond en comble.

Les prix d'entrée ne sont pas très élevés :

11.- Tarif réduit (enfants, étudiants, apprentis, AVS)

13.- Tarif normal (adultes)

50.- Abonnement de 5 places (transmissible et valable dans les deux salles)

Un abonnement annuel coûte 350.- pour une des deux salles et 400.- pour les deux, et des lunettes 3D coûtent 3.- supplémentaires...

Il y a par contre occasionnellement des mésententes entre les concerts programmés dans la salle d'en dessous et le cinéma. Certains concerts rock et animations théâtrales ont des hausses de volume qui résonnent dans tout le bâtiment, cependant une expertise a été faite récemment et la conclusion indique que les deux salles sont suffisamment isolées. Le problème existe également dans l'autre sens, les spectateurs d'une soirée très calme entendent, par exemple, les films d'action.

Josette Bertholet, caissière au Cinéma Royal, que j'ai interviewé, m'a confié une petite anecdote concernant certaines premières mondiales, diffusées quelques fois à Tavannes et à Tramelan, en même temps que d'autres grands cinémas en Suisse (parfois avant les Etats-Unis, grâce au décalage horaire). Pour faire partie des grandes salles recevant ces avant premières, il faut soit avoir un certain nombre minimum de places, soit être situé dans un village possédant une station de ski. Le petit télésiège de Tramelan a été déclaré comme « station de ski » suite à quoi l'association de ces deux cinémas ont obtenu ces droits.



La ludothèque

Elle se situe en dessous du cinéma actuel, elle est réservée pour des jeux de société, jeux d'enfant et jouets.

La ludothèque de Tavannes existe depuis 1979 et a été fondée par Marie-Thérèse Monnier. Il s'agissait de la première ludothèque ouverte dans le district de Moutier et la quatrième en Suisse. Elle comptait dans sa mise de départ trois dons établis par Pro Juventute, l'association jurassienne d'animation et la commune de Tavannes. Elle a déménagé quatre fois sur demande des autorités avant de s'installer au centre culturel Le Royal en 1999 et compte aujourd'hui plus de 1200 jeux.

Cette association compte une quinzaine de bénévoles puis est généralement tenue par deux d'entre eux pour les jours d'ouverture. L'un d'entre eux s'occupe de la caisse, l'autre contrôle les jeux et conseille les gens. Ils se réunissent tout les mardi matin pour faire le ménage, établir les rappels et s'occuper du reste de la paperasse, etc...

Les horaires d'ouverture de la ludothèque sont tous les mercredis et jeudi ainsi que le premier vendredi du mois. Trois formes d'abonnements sont présentées à l'année:

- 10.- pour 1 personne (pour un jeu à la fois),
- 20.- pour 2 personnes (pour deux jeux à la fois)
- 30.- pour 1 famille (il n'y a pas de limite, ils en prennent comme bon leur semble).

Les jeux sont prêtés durant cinq semaines. Les personnes ou les enfants qui ont leur anniversaire peuvent en prendre un de plus. Si une pièce est perdue ou cassée, il paye une somme symbolique de deux francs. Si la responsable doit faire un rappel pour un retard, la personne concernée paye une même somme de deux francs.

Il y a toutes sortes de jeux, d'intérieurs et d'extérieurs, mais rien d'électronique. Les jeux sont achetés à neuf (chez Delirium à Bienne) et sont financés par les prix des abonnements. La ludothèque organise aussi quelques divertissements tels que le troc, un marché aux puces sur la rue (le Macadam Folie), le Passeport ainsi que deux soirées jeux par année pour adultes, deux pour les adolescents et deux pour les enfants, afin de faire découvrir des nouveautés.



Lors de la fête du village de Tavannes, la Fête des Saisons, la ludothèque s'occupe de tenir le stand pendant la journée et aide à la construction du charre pour le cortège.

La Bibliothèque

Elle occupe l'étage inférieur du bâtiment, côté sud, dans la salle qui était occupée avant la rénovation par la coopérative Le Royal pour la programmation des spectacles. La Bibliothèque Régionale de Tavannes a été inaugurée en 2003, fruit de la fusion entre la bibliothèque municipale, créée en 1916, et la bibliothèque des jeunes, fondée en 1973 par une association culturelle du village, qui se partageaient les lieux.

Elle comporte un vaste choix d'ouvrages, principalement des livres documentaires, romans, fonds scientifiques, bandes dessinées, littérature enfantine ainsi que des CD-ROM interactifs, CD audio, DVD ainsi que des revues spécialisées.

La bibliothèque organise régulièrement des rencontres avec des écrivains, des soirées comtes et des expositions à thème. Elle est ouverte du mardi au vendredi après-midi et le samedi matin. On peut y louer des livres sur une durée d'un mois pour une cotisation de 15.- par année.

Le Café

Le café et la scène se partagent la plus grande salle du bâtiment, il occupe l'espace central de l'ancien cinéma. Le café est le point principal du centre culturel, il est présent et accueille chaque spectacle, que ce soit organisée par le collectif de programmation, la ludothèque ou la bibliothèque. On peut également, y venir pour prendre un verre et se détendre.

Après avoir été tenu par divers tenanciers externes, la coopérative a racheté le café et a fondé une société à but lucratif. Il est tenu ? actuellement par Ivan Vecchi, qui assure également l'approvisionnement et la conciergerie.



Le café organise périodiquement, sous réservation, des soupers gastronomiques et régale un public culinaire, grâce à son équipe de cuisine, le Pistou. Elle se trouve en dessous de la scène.

Il est aussi possible de louer la salle pour des événements particuliers tels que réceptions de mariages ou anniversaires, etc... Le tenancier Ivan Vecchi (qui est aussi le concierge du bâtiment) s'occupe d'amener la nourriture.

Lors des spectacles, le café est mandaté pour cuisiner le repas des artistes (généralement avant la production). En général il s'agit d'une table de huit à quinze personnes. Pendant la durée des manifestations, le bar est fermé pour les personnes de l'extérieur, excepté les concerts rock.

Durant la semaine, les horaires du café sont les suivantes: jeudi à samedi de 17h00 à 22h30 et samedi de 9h00 à 12h00. Il y a une sommelière fixe et de 3 à 4 extra, selon les soirées. Le café est limité à une capacité de 30 places. Le tenancier doit répondre à certaines exigences de la loi, car il n'a pas besoin de patente. (nécessaire pour plus de 30 places).

La scène

Avant la rénovation de la bâtisse, il y avait déjà des concerts, cette salle se trouvait dans l'espace occupé actuellement par la bibliothèque. Des spectacles diversifiés sont proposés tout au long de l'année, divisée en deux saisons. Des artistes de style différent se succèdent sur la scène: rock, jazz, musique du monde, musique classique, chansons française, littérature, soirée slam, théâtre professionnel et amateur ainsi que les royalties (troupe de théâtre des jeunes élèves de l'école secondaire de Tavannes et des alentours). Il y a également des manifestations sur plusieurs jours comme "le printemps de la poésie" ou "la fête de la musique".



Un collectif de programmation se donne rendez-vous une fois par mois et regroupe divers responsables de modules ainsi que 4 responsables, administration, programmation, comptabilité et technique. Deux cahiers de programmations paraissent chaque année et proposent une cinquantaine de manifestations.

La salle de spectacle contient cent-vingt places assises, une petite loge et un local de rangement ainsi qu'une galerie. Elle est équipée d'une trentaine de projecteurs et d'un matériel de sonorisation et de diffusion complet et récent.

Proposition d'un concert

Je vais vous expliquer comment se passe une demande de proposition d'un concert. La coopérative délègue ce travail au collectif et accepte au final (ou pas) le budget du programme. Le collectif regroupe donc différents responsables de modules qui proposent chacun leur future programmation.

Celui-ci, qui est amateur, recherche des groupes ou des artistes de tout style (beaucoup de groupes ou artistes écrivent au Royal pour promouvoir le vernissage de leur nouvelle album, ou seulement venir y donner des concert). Un contact est alors pris entre l'artiste et le responsable de module et des conditions doivent être négociées. En premier lieu, le Royal a besoin de savoir le cachet de l'artiste, le nombre de musiciens approximatif, s'ils viennent de loin et doivent être hébergés (dans ce cas un hôtel sera réservé) ainsi que des conditions techniques.



Un contrat se négocie à peu près 6 mois avant la date de production du spectacle. Il oblige l'organisateur (le Royal) à verser le cachet au producteur (l'artiste), ainsi que l'hébergement, le repas, les boissons, ainsi qu'à assumer les droits d'auteurs et tout autre frais relatif au spectacle. Ce même contrat oblige le producteur (l'artiste) à fournir le spectacle mentionné, mais également le matériel pour le promouvoir, tel que les affiches, un dossier de presse, une photo de haute définition et un CD ou DVD de l'artiste. Il est aussi demandé à celui-ci de réserver l'exclusivité régionale sur une durée d'un mois avant et deux mois après la date de la production. L'artiste peut aussi avoir son propre contrat, dans ce cas c'est celui-ci qui sera pris en compte, tant que les points principaux sont respectés. Le responsable de module du Royal devra encore faire contre signer son contrat par un membre de la coopérative afin de le rendre officiel.

Le cachet d'un artiste peut varier selon sa réputation, son style de musique et le nombre de musiciens sur scène. Le Royal verse généralement des sommes comprises entre 500 et 3'000 francs. Certains théâtres demandent un cachet plus conséquent car ils ont un statut dans des associations de théâtres en Suisse, d'autres musiciens ont un tarif fixe, et des groupes de rock régionaux demandent une centaine de francs par musiciens. Le collectif peut demander à négocier le cachet si l'artiste demande qu'on lui fournisse ses affiches, du matériel technique supplémentaire et parfois même des instruments. Certains artistes voyagent en train et ne prennent que le strict minimum. Le Royal possède un piano à queue et une batterie. Les techniciens, qui sont également musiciens fournissent de temps en temps leurs amplis, sans cela, le matériel manquant est loué.

Petite anecdote, une harpe a du être louée récemment, il a fallu aller la chercher loin, toute une logistique interne a du être créée pour ce transport hors du commun.

Un budget de la soirée sera ensuite établi par la comptable du collectif. Il engendrera les frais précités, ainsi que d'autres frais internes, tels que la location de la scène à la coopérative, la location du matériel technique, ainsi que l'intendance (boissons et repas, achetés au café, hôtel, location de matériel technique supplémentaire). La comptabilité finale est gérée par la coopérative mais divers frais sont redirigés à l'interne, mais au final, tout se trouve dans le même compte. Mais il faut souligner que la comptabilité du collectif, celle du café et celle de la coopérative sont des comptes à part.

Budget d'un spectacle :

	Sorties	Entrées
Cachet de l'artiste :	2000.-	
Frais de transport :	20.-	
Entretien :		
- Nombre d'artistes :	3	
- Nombre de bénévoles :	5	
- Repas et boissons :	50.- x8	400.-
- Hôtel :	65.- x3	195.-
Droit d'auteurs (8% du cachet)		160.-
Frais d'organisation (pilotage, technique, pose d'affiche)		115.-
Location scène et technique à la coopérative		300.-
Prix d'entrée :	15.-	
Si 50 entrées payantes		750.-
Sponsor et soutien :		500.-
Totaux:	<u>3190.-</u>	<u>1250.-</u>
		1940.-

Résultat : 1940.- de déficit ! La somme de ces frais ne doit pas dépasser un certain montant, celui-ci qui est couvert par certains soutiens annuels, notamment une somme annuelle de 25'000 francs versée par la commune de Tavannes et le canton de Berne.

Une fois le spectacle validé par le collectif, le responsable de module doit fournir au secrétariat un texte de 600 frappes et une photo à insérer dans le cahier semestriel de programmation et sur le site Internet du Royal. Le responsable de module devra encore prendre contact avec les bénévoles inscrits à la soirée.

Lors d'un spectacle, l'équipe d'organisation est composée d'un pilote, d'un technicien, de deux caissiers et parfois de quelques aides.

7.1 Les fonctions du pilote sont les suivantes:

Le pilote de soirée est généralement le responsable du module, s'il y avait davantage de bénévoles au Royal, cette tâche pourrait être assumée par quelqu'un d'autre...

Il doit d'abord établir un contrat avec l'artiste, puis fournir le matériel nécessaire à la réalisation du cahier semestriel de programmation ainsi qu'obtenir des affiches auprès de l'artiste. En amont, il doit encore informer le cafetier de l'organisation de la soirée, fournir une fiche technique adaptée au lieu et informer les caissiers et les aides des horaires.

Deux semaines avant la date du spectacle, le pilote doit promouvoir son événement. Il doit envoyer un communiqué de presse aux médias régionaux, suivant l'importance de l'artiste demander des interviews à la radio régionale, ainsi que poser des affiches dans les endroits clés pouvant attirer du monde. Quelques enfants de Tavannes s'occupent de poser les affiches dans le village contre une petite rémunération.

Le pilote doit être présent pour l'accueil des artistes (si ce n'est pas possible pour une raison de force majeure, il confie sa place à une autre personne responsable). Il a aussi la corvée de sortir le panneau de spectacle devant le bâtiment, préparer des bons de boissons et les distribuer aux bénévoles et aux artistes. Il coordonne le travail de la soirée et le délègue aux aides, par exemple la mise en place des chaises, surveillance des portes, accueil des spectateurs, etc... Il doit aussi vérifier que les artistes remplissent un formulaire de déclaration des droits d'auteurs.

Une fois le spectacle terminé, il verse le cachet au manager et fait signer le livre d'or aux artistes. Il organise également de la salle, des loges, de la scène etc... Il doit impérativement rester tant qu'il y a encore des artistes.



7.2 Fonction du technicien:

Le responsable technique du Royal doit s'assurer que la fiche technique sera respectée. Certains artistes proposent des plans conçus pour des scènes plus grandes que celle du Royal, d'autres n'ont pas de dossier technique. Il proposera une adaptation au groupe de la soirée.



Le technicien arrive souvent avant le pilote, afin de préparer la scène (il est plus agréable de travailler quand il n'y a personne). Il doit monter les projecteurs selon le plan d'éclairage, et préparer les micros selon les instruments à sonoriser. Lorsque les artistes arrivent, il les aide à s'installer sur scène et s'occupe de câbler les instruments.

Il assiste au spectacle derrière la régie, s'occupe d'éteindre les lumières de la salle au début du spectacle et de les allumer à la fin et reste présent auprès du régisseur de l'artiste. Si l'artiste n'en a pas, il est remplacé par un autre technicien du Royal ou par un professionnel engagé.

A la fin du spectacle, le technicien doit aider les artistes à débarrasser leurs instruments et ranger la scène.

Des tâches sont confiées aussi aux caissiers(ères):

Un des deux caissiers prend contact avec la responsable de la comptabilité pour qu'elle lui remette les documents et le fond de caisse nécessaire. En premier lieu ils organisent les billets d'entrée et de réservation et affichent le prix d'entrée de manière lisible. C'est eux qui préparent le cachet des artistes et leur fait signer une quittance.

Après le spectacle, les caissiers font le calcul du produit de la soirée, remplissent les feuilles annexes des entrées. Quand ils ont fini leurs fonctions, ils doivent être présents pour toute aide de rangement sous l'ordre du pilote de la soirée. Le jour après, le même caissier reprend rendez-vous avec la comptable pour lui remettre la caisse.

Et pour finir d'autres tâches effectuées par les aides:

Le pilote définit en commun avec les aides l'heure à laquelle ils doivent arriver. Ils aident à la préparation de la salle, des réservations s'il y en a, l'installation des chaises, et éventuellement placer les spectateurs. Ils aident également le gérant du café à installer les tables pour le repas des artistes et des bénévoles et font le service si nécessaire.

Quand le spectacle touche à sa fin, ils plient les chaises et remettent les tables afin que les spectateurs puissent boire un verre dans une ambiance bistro. Dès que la soirée est terminée, avec la collaboration de toute l'équipe, ils réaménagent la salle du restaurant.



Lors de ma visite au Royal, j'ai eu l'occasion de rencontrer plusieurs responsables de modules ainsi qu'un artiste.

J'ai tout d'abord rencontré Evelyne Grillon, qui s'occupe des spectacles pour enfants, qui est très liée à la ludothèque et qui s'occupe d'une troupe de théâtre créée par le Royal qui s'appelle « Les Royalties ». J'ai ensuite rencontré Lionel Strahm qui s'occupe d'un plus gros projet, celui de la Fête de la Musique. L'interview suivant n'était pas planifié, j'ai eu la chance de parler au batteur du groupe « Unitrio » qui se produisait le soir de ma visite au Royal, Alain Tissot. ?

Les Royalties

Les Royalties est une troupe de jeunes enfants de l'école secondaire de Tavannes et des alentours. Les répétitions commencent après les vacances d'automne et durent jusqu'au spectacle qui se déroule généralement en fin du mois de mai. Ils se retrouvent une fois par semaine, le lundi soir, et construisent un spectacle grâce à un metteur en scène engagé pour un montant de 6'000 francs. Quand le projet a commencé, il y avait une vingtaine de participants, maintenant ils ne sont plus que sept.



Le Royal tenait à cœur à ce projet, mais doit constamment augmenter les frais d'inscription, qui s'élèvent aujourd'hui à cent-trente francs.

Fête de la musique

A Tavannes, on fête la musique depuis le 21 juin 2004 sur la rue Royale, qui longe la bâtisse. Au début, c'était quelques palettes superposées au bas de la rue et trois projecteurs sur un pied pour éclairer le tout. Elle a évolué à grand pas et se tient actuellement sous une grande cantine de la grandeur de la rue et dispose de la totalité du matériel technique de l'intérieur. La promotion de cet événement est aussi plus importante que lors des autres manifestations. Le déroulement de la soirée est la suivante:

La Fête de la Musique est un module du collectif qui implique une personne présidente qui coordonne l'ensemble de l'organisation. Tout d'abord il y a cinq sous-groupe: la logistique, la comptabilité et sponsoring, la technique et le visuel (l'affiche), la coordination et pour finir la programmation. Chaque équipe a un responsable et prévoit un assemblé tous les quarante-cinq jours.

Le budget s'élève à environ 15'000 francs. Cette somme vient de 34% de l'apport public (le canton, la commune) 20% de l'apport privé (sponsors) et 56% la vente au bar. Il peut y avoir un déficit également, qui est couvert par le collectif.

Toute l'équipe organise la fête de la musique, discutent du choix des artistes. Il y a deux responsables qui font attention au genre (afin que ca soit diversifié) et au budget du week-end. Pour les deux soirées, il y a environ une cinquantaine de bénévoles, c'est beaucoup et que sans eux, le festival ne fonctionnerait pas. Ils sont présents au montage, au service du bar, à la technique et au démontage. Ils doivent s'impliquer "corps et âme" dans ce projet, d'après l'organisateur, puis suivre un cahier des charges qui est donné par les responsables.

Les artistes se produisent bénévolement, comme le veut la tradition de la fête de la musique. Pour les remercier d'être venu gratuitement (car certains artistes ne sont pas forcément favorables à ce principe), trois chansons du concert sont enregistrées et retravaillées dans un studio. En effet l'enregistrement professionnel d'une chanson est très coûteux pour un groupe, et le fait de pouvoir se promouvoir davantage sur des sites internet comme MySpace et MX3 est un outil très pratique pour l'avenir du groupe.

En générale, l'équipe du Royal est assez contente des concerts, mais les organisateurs aimeraient qu'un plus grand nombre de spectateur viennent assister aux concerts, ce qui soulagerait la situation financière.

Lionel Strahm m'a confié une petite anecdote : Entre le vendredi et le samedi, une équipe reste sur place afin de surveiller le matériel.

Alain Tissot

UNITRIO est un groupe de Jazz, composé d'Alain Tissot, batteur, qui vient de Moutier, Fred Borey, saxophoniste qui lui vient de Bordeaux et Damien Argentieri qui joue de l'orgue Hammond et vient de Paris. J'ai eu l'occasion d'interviewer Alain Tissot, je n'avais pas préparé les questions car je ne pensais pas avoir la chance de pouvoir interviewer un artiste.

Comment vous êtes-vous connu dans le groupe?

- *On s'est connus par hasard dans un festival et on ne s'est plus lâchés. Damien et Fred enseignent la musique et on jouait souvent ensemble.*

Depuis combien de temps jouez-vous ensemble?

- *Ça fait deux ans*

Vivez-vous de Jazz ou faites-vous quelque chose d'autre à côté ?

- *Non, on ne peut pas vivre de Jazz. Fred et Damien sont des professeurs de musique et moi je vis de mes groupes que j'ai à côté.*

Vous venez de Moutier, l'un de Bordeaux et l'autre de Paris, comment faites-vous pour répéter?

- *On essaye de profiter d'avoir des concerts regroupés, afin de pouvoir se retrouver le premier jour pour répéter et enchaîner les dates ensemble.*

C'est la première fois que vous venez jouer au Royal?

- *Non je suis déjà venu souvent. La première fois j'accompagnais plusieurs artistes.*

Comment trouvez-vous l'accueil et l'organisation?

- *Chaleureuse et très bien. C'est un endroit particulier où l'on peut avoir de la création, l'équipe est à la demande de l'artiste. Dans d'autre endroit, l'accueil n'est pas aussi chaleureuse qu'ici, on ne peut pas répéter avant, personne vient nous dire quand sera le début du concert c'est à nous de nous débrouiller.*

Avez-vous une anecdote à me raconter?

- *On a voulu faire une année sympathique et on a fait une année de tournée. Il y avait encore quelques dates au Canada, la première ce fut à Montréal et avait pris quelques CD pour les vendre. Le jour du concert l'organisateur nous a emmené dans un festival, il y avait environ 16'000 personnes ! Notre show fût super, on avait vendu tous nos disques, c'était un vrais triomphe ! Le lendemain on est allé jouer dans un club et là, par contre, coup de choc ! Il y avait quatre personnes dans la salle, à la fin du concert il n'en restait plus que deux ! Mais sinon le reste de la tournée s'est bien passée.*



Conclusion personnel

En réalisant ce projet, je vois d'un autre point de vue de ce bâtiment, Le Royal. Avant, je pensais que c'était une bâtisse comme les autres, un endroit pour se divertir mais non, il apporte bien plus que ça ! Les bénévoles font tout pour que l'accueille y soit le plus chaleureusement possible et pour que leurs clients s'y sentent bien. L'ambiance entre les collaborateurs est magique et conviviale, ils sont comme une famille. Ils se disputent rarement entre eux et trouvent toujours des solutions en cas de problème. Lors de mes interviews j'ai eu l'occasion de passer une soirée avec l'équipe du Royal et voir le l'envers du décor. C'était une belle soirée, j'ai beaucoup apprécié, n'étant pas fan de Jazz, j'ai été bien étonné c'est un super groupe, leur musique donne de l'imagination aux auditeurs. J'ai aussi apprécié d'avoir pu manger avec l'équipe, ils ont un bon cuisinier. Tout cela m'a donné envie de faire du bénévolat à la fin de mes examens, parce qu'actuellement moment mon apprentissage est ma priorité.

Bilan Personnel



Lors du choix de mon sujet, j'avais le choix entre le Chant du Gros et le Royal, j'hésitais mais je me suis rendu compte que je connais quelques personnes dans le milieu, et comme le cinéma et la musique sont mes passions, mon choix s'est tout de suite porté sur ce sujet.

Le plus dur était de me de trouver le bon choix, et de définir quelles informations étaient les plus importantes et les plus intéressantes. Il a fallu les mettre en page et respecter une certaine chronologie

Je tiens à remercier les personnes qui m'ont aidées à réaliser mon travail personnel:

Simon Bertholet, Josette Bertholet, Caroline Perronet, Lionel Strahm, Evelyne Grillon, Ivan Vecchi, Alain Tissot

Sources:

www.leroyal.ch et divers documents que j'ai pu obtenir auprès des membres de l'organisation du Royal.

